

## Le mariage civil pour tous en Suisse

L'ouverture du mariage à toutes les personnes, indépendamment de leur sexe et de leur orientation sexuelle, devrait devenir une réalité aussi en Suisse. Dans de nombreux pays, ce changement de législation a déjà été fait, ce qui permet aux couples de même sexe de se marier. Les droits et obligations dont les époux jouissent en conséquence ont beaucoup d'importance. En effet, l'accès à l'adoption et à la naturalisation facilitée pour les conjoints respectifs n'est pas permis aux couples homosexuels, même pas dans le cadre d'un partenariat enregistré. Cependant, il faut souligner l'illégalité persistante des relations homosexuelles dans le monde entier.

En 2013, une initiative parlementaire qui revendique le mariage pour tous, indépendamment du sexe ou de l'orientation sexuelle des époux, a été déposée. Le débat sociétal sur les droits des personnes LGBT+ (lesbiennes, gays, bi et transsexuels) avait déjà fait l'objet de vives discussions en Suisse lors de la dernière votation du 9 février 2020. Les électeurs suisses ont accepté l'élargissement de la norme pénale antiraciste pour y inclure le critère de l'orientation sexuelle afin d'offrir aux personnes LGBT+ une meilleure protection contre la discrimination. Les opposants estimaient qu'il s'agissait d'une restriction trop fondamentale de la liberté d'expression.

Cet article détaille la situation actuelle et le contexte historique des demandes de mariage pour tous en Suisse et établit également une comparaison internationale. À la fin, la section Perspective décrit les nouvelles étapes

qui occuperont le paysage politique et sociétal suisse dans un avenir proche.

### Situation actuelle

Les mutations sociales ont transformé l'opinion publique et l'attitude envers les personnes dont l'orientation sexuelle n'est pas conforme aux normes. Cela n'a cependant pas toujours été le cas. Pendant longtemps, l'homosexualité a été considérée comme une maladie qui devait être soignée ou punie. De tels points de vue persistent aujourd'hui, mais on les observe moins en public. L'homophobie demeure un problème de société, même en Suisse. Elle accompagne le quotidien des personnes homosexuelles, qui ne cessent d'y être confrontées. L'homosexualité a été dépénalisée en Suisse en 1942. Durant les décennies suivantes, l'acceptation sociale d'autres modes de vie n'était pourtant pas encore acquise. Puis le mouvement LGBT, né aux États-Unis dans les années 1970, qui luttait contre l'inégalité de traitement et la discrimination et revendiquait l'égalité des droits, a trouvé un écho en Suisse. Diverses organisations ont alors été fondées pour se battre en faveur des droits des homosexuels. Le tabou général sur le sujet a ainsi été progressivement combattu.

La reconnaissance des partenariats de même sexe est un thème particulièrement controversé de la lutte pour l'égalité des droits. L'égalité devant la loi et la protection des droits et obligations qui en découle dans le cadre d'un partenariat revêtent une grande importance. Elle est donc revendiquée pour les couples de même

### Récapitulatif

Le mariage est traditionnellement défini comme l'union entre l'homme et la femme. Sous l'effet du changement des mentalités et d'une évolution générale de la société, ce principe ne s'applique plus partout. La tolérance sociale à l'égard des personnes dont l'orientation sexuelle s'écarte de la norme et des constellations familiales non conventionnelles est croissante.

La même évolution est observée en Suisse, où les couples de même sexe ont pu accéder au partenariat enregistré. Il leur permet de faire valoir des droits financiers. Ainsi, les partenaires respectifs sont protégés à cet égard.

Toutefois, cette forme de partenariat enregistré ne donne pas accès à l'adoption. Il n'est donc pas possible pour ces personnes de fonder une famille en Suisse. Pour que cela soit possible à l'avenir, une initiative parlementaire demande l'accès au mariage pour tous.

De nombreux pays ont déjà rendu le mariage accessible aux couples de même sexe. Beaucoup d'entre eux se trouvent en Europe occidentale et en Amérique du Sud et du Nord. La Suisse est le seul pays d'Europe occidentale, avec l'Italie, Andorre, Monaco, le Liechtenstein et l'État de la Cité du Vatican, qui n'a pas rendu le mariage accessible à tous, indépendamment du sexe et de l'orientation sexuelle.

sexe. En réponse à ces demandes, le Conseil fédéral a décidé en 2000 que les partenariats entre personnes de même sexe devaient être reconnus et assurés par l'État. En 2005, le peuple suisse a

approuvé la nouvelle loi après la tenue d'un référendum à son encontre.

## Développements

À la suite des revendications pour l'extension vers l'égalité des droits des homosexuels et de leur droit à la famille, une initiative parlementaire demandant le mariage civil pour tous a été déposée en 2013.

Actuellement, il existe deux variantes pour la mise en place du mariage pour tous en discussion au Parlement. La première prévoit une forme de mariage qui garantirait l'accès à l'adoption. En outre, les veuves issues de partenariats entre personnes de même sexe seraient traitées de la même manière que celles des couples hétérosexuels. Toutefois, la question de l'accès au don de sperme pour les couples lesbiens serait exclue du projet et débattue séparément. En effet, il s'agit d'un thème très controversé qui pourrait mettre en danger l'acceptation du mariage pour tous.

La deuxième variante préconise l'égalité à tous les niveaux en matière de mariage. Avec celle-ci, les couples de femmes pourraient recourir au don de sperme, tout comme les couples hétérosexuels ayant un désir d'enfant non satisfait. Sans ce don de sperme légalement réglementé, les couples lesbiens devront continuer à se rendre dans un pays étranger voisin pour réaliser leur désir d'enfant. La difficile question juridique de la paternité joue ici un rôle important. La partenaire de la mère dans une relation lesbienne n'est pas légalement considérée comme le parent de l'enfant. Les parentes lesbiennes doivent passer par plusieurs instances jusqu'à ce que l'autre partenaire puisse adopter l'enfant afin que leur famille soit légalement reconnue comme telle et protégée en conséquence. Il s'agit d'un processus émotionnellement lourd et très coûteux.

La Commission des affaires juridiques du Conseil national et du Conseil fédéral a opté pour la première variante. Ils ont notamment fait valoir que sans l'addition du don de sperme, l'approbation de la population serait obtenue plus facilement. Cependant, le Conseil national a décidé de voter en faveur de la deuxième variante incluant le don de sperme. L'initiative parlementaire doit maintenant être traitée par le Conseil des États, probablement lors de la prochaine session d'automne ou d'hiver.

## Arguments contre

Les opposants et opposantes à l'initiative parlementaire expriment différents points de vue. Beaucoup considèrent les relations homosexuelles comme immorales et ne tolèrent pas ce mode de vie. Il est donc clair pour ceux-là que le mariage ne doit pas devenir accessible à tous.

La religion joue également un rôle important. Quelle que soit la confession des opposants respectifs, l'appartenance religieuse est dans tous les cas corrélée avec le rejet du mariage pour tous. Pour eux, le mariage est une union entre un homme et une femme et sert à la procréation et à la création d'une famille, dont ne devraient pas bénéficier les couples de même sexe.

L'accès à l'adoption et en particulier au don de sperme pour les couples de lesbiennes sont les thèmes les plus débattus. Si l'on considère qu'un enfant a besoin d'une mère et d'un père, on ne peut pas se justifier devant la société de vouloir transformer cette image traditionnelle de la famille. Le bien-être de l'enfant peut également être affecté et doit se placer au centre des discussions.

## Comparaison internationale

En comparaison internationale, l'étude de la situation juridique dans d'autres pays révèle que la Suisse se trouve en mauvaise position en ce qui concerne l'accès au mariage pour les personnes

## Explications

### Mariage civil pour tous

Le mouvement du mariage civil pour tous exige l'accès et le droit au mariage pour toutes les personnes, indépendamment de leur orientation sexuelle et de leur appartenance sexuelle. Cela implique également le droit de fonder une famille. Concrètement, cela signifie que les couples de même sexe seraient autorisés à adopter des enfants et que les couples de lesbiennes auraient accès au don de sperme. De même, la procédure de naturalisation simplifiée deviendrait possible pour les conjoints concernés.

### LGBT+

LGBT est une abréviation issue du monde anglophone. Elle signifie « Lesbienne, Gay, Bi et Transgenre ». Elle inclut donc les personnes qui ne correspondent pas aux conceptions hétéronormatives de la sexualité. Le « plus » représente d'autres formes d'identités et d'attrance sexuelle.

### Don de sperme

Le don de sperme est une forme d'insémination artificielle. Le donneur de sperme est anonyme et enregistré dans une base de données. Lorsque l'enfant atteint l'âge de 18 ans, il peut retracer ses origines du côté de son père biologique, qui doit renoncer dès le départ à toute prétention de paternité. En Suisse, le don de sperme n'est accessible qu'aux couples hétérosexuels. Les mères célibataires ne sont pas non plus autorisées à bénéficier de cette forme d'insémination artificielle.

### Partenariat enregistré

En vertu de la loi actuelle, les couples de même sexe ont le droit d'enregistrer leur partenariat. Cette forme juridique du droit civil est équivalente au mariage dans plusieurs domaines. C'est le cas en droit fiscal, entre autres, par rapport à l'obligation d'assistance ainsi que dans le cadre des assurances comme l'AVS.

LGBT+. De plus, cela ne vaut pas seulement pour l'Europe occidentale, mais aussi pour d'autres pays industrialisés occidentaux tels que les États-Unis ou le Canada. De nombreux pays d'Amérique du Sud ont également mis en place l'égalité juridique pour les personnes d'orientation sexuelle différente. Il s'agit entre autres de la Colombie, du Brésil et de l'Argentine. De même, l'Afrique du Sud autorise le mariage pour tous, tout comme Israël, l'Arménie, Taïwan et l'Australie, pour ne citer que quelques exemples.

Une comparaison avec d'autres pays du continent montre que la Suisse est le seul pays d'Europe occidentale, avec l'Italie, Andorre, Monaco, le Liechtenstein et l'État de la Cité du Vatican, qui n'a pas rendu le mariage accessible à tous. Dans le Rainbow

Index, qui mesure et compare les droits des personnes LGBT+ en Europe, la Suisse n'occupe que la 23e place sur un total de 49.

Enfin, les pays d'Europe de l'Est sont généralement en mauvaise posture en ce qui concerne les droits des homosexuels. En Russie, en Pologne et en Hongrie notamment, la tolérance de la société envers les personnes dont l'identité sexuelle s'écarte de la norme est particulièrement faible. Cette attitude négative est souvent secondée par l'État. En général, la situation est critique pour les droits des personnes LGBT+ dans le monde entier. Certains actes sexuels sont considérés comme criminels et punis dans 35 % des États membres de l'ONU. Dans de nombreux pays africains, ils peuvent engendrer de longues peines de prison allant jusqu'à

la perpétuité. Au Soudan, au Yémen et en Arabie Saoudite, les actes homosexuels sont même passibles de la peine de mort.

## Perspective

Comme le Conseil national a approuvé le mariage pour tous, y compris l'accès au don de sperme pour les couples de lesbiennes, le Conseil des États doit maintenant débattre et voter sur la question lors de la prochaine session d'automne ou d'hiver. Si ce dernier vote en faveur de l'initiative parlementaire, les opposants à l'initiative ont déjà annoncé un référendum. Si cela se produit, le peuple suisse se prononcera très probablement sur le mariage pour tous en 2021.

## Bibliographie :

- Le Parlement [parlament.ch]** (2020). *Initiative parlementaire. Mariage civil pour tous*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20180050>
- Le Conseil fédéral — Le portail du Gouvernement suisse [admin.ch]** (2020). *Le Conseil fédéral tient à ouvrir rapidement le mariage à tous les couples*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77927.html>
- Parti évangélique suisse [PEV]** (2019). *Vernehmlassungsantwort zur Umsetzung der «Ehe für alle»*. Consulté le 31 juillet 2020 sur [https://www.evppev.ch/fileadmin/user\\_upload/evppev/Events/Fokustag\\_2020\\_Ehe\\_fuer\\_alle/Vernehmlassungsantwort\\_EVP\\_Ehe\\_fuer\\_alle\\_Juni2019.pdf](https://www.evppev.ch/fileadmin/user_upload/evppev/Events/Fokustag_2020_Ehe_fuer_alle/Vernehmlassungsantwort_EVP_Ehe_fuer_alle_Juni2019.pdf)
- Comité « pour une protection contre les discriminations ».** (2020). *De quoi s'agit-il*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://contre-les-discriminations-oui.ch/de-quoi-sagit-il>
- Neue Zürcher Zeitung [NZZ]**. (2020). *Homophobie : So verbreitet ist Hass auf Schwule in der Schweiz*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://www.nzz.ch/schweiz/homophobie-so-verbreitet-ist-hass-auf-schwule-in-der-schweiz-ld.1532638#back-order>
- Neue Zürcher Zeitung [NZZ]**. (2017). *Wo in Europa die gleichgeschlechtliche Ehe erlaubt ist*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://www.nzz.ch/international/europa/wo-in-europa-die-gleichgeschlechtliche-ehe-erlaubt-ist-ld.1303058>
- Pink Cross**. *Pink Cross et l'histoire des hommes\* gais et bis en Suisse*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://www.pinkcross.ch/fr/association-suisse-des-gais-pink-cross/geschichte>
- Pink Cross**. *Ehe für alle !* Consulté le 2 août 2020 sur <https://www.pinkcross.ch/politik/ehe-fuer-alle>
- Rainbow Europe** (2020). *Rainbow Map: Switzerland*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://rainbow-europe.org/#8663/0/0>
- Schweizer Radio und Fernsehen [SRF]** (2018). *Arena zur Ehe für alle: Sollen Homosexuelle ein Recht auf die Ehe haben?*. Consulté le 31 juillet 2020 sur <https://www.srf.ch/news/schweiz/arena-zur-ehe-fuer-alle-sollen-homosexuelle-ein-recht-auf-die-ehe-haben>
- Schweizer Radio und Fernsehen [SRF]** (2020). *Ja zur « Ehe für alle ». Nationalrat will lesbischen Paaren Samenspende erlauben*. Consulté le 31 juillet 2020 <https://www.srf.ch/news/schweiz/ja-zur-ehe-fuer-alle-nationalrat-will-lesbischen-paaren-samenspende-erlauben>
- Union démocratique du centre [UDC]** (2019). *Consultation Mariage civil pour tous*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://www.udc.ch/parti/positions/consultations/13-468-n-in-parl-groupe-vl-mariage-civil-pour-tous/>
- Tages Anzeiger [TA]** (2017). *Wie es um die Rechte von Homosexuellen in der Schweiz steht*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/wie-es-um-die-rechte-von-homosexuellen-in-der-schweiz-steht/story/31429391>
- Zweites Deutsches Fernsehen [ZDF]** (2019). *Diese Länder erlauben die Ehe für alle*. Consulté le 2 août 2020 sur <https://www.zdf.de/nachrichten/heute/lgbti-rechte-diese-laender-erlauben-die-ehe-fuer-alle-100.html>